



1071 Saint-Saphorin, le 17 septembre 2024

Municipalité  
de  
St-Saphorin  
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

## **AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN**

### **Préavis municipal no 432-2024**

**Demande de crédit de CHF 28'000.- TTC pour l'entretien des espaces verts, arbres et haies du cimetière**

---

Dates des séances de la commission ad hoc :

mercredi 25 septembre 2024, à 20h00  
salle de Municipalité

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Les espaces verts sont pourvoyeurs de bien être mais nécessitent également des interventions régulières pour éviter d'occasionner potentiellement des accidents.

La Municipalité mandate une entreprise privée pour réaliser un contrôle annuel des arbres situés sur le territoire communal. Certaines interventions exceptionnelles, dépassant l'entretien habituel, s'avèrent aujourd'hui nécessaires.

Le présent préavis concerne également le cimetière, en particulier la haie de thuyas qui l'entoure.

### **Détail des travaux projetés et coûts**

Le présent préavis concerne des travaux d'entretien et de sécurisation suivants.

#### **Haie du cimetière**

La haie de thuyas longeant le cimetière sur 70 mètres linéaires est en mauvais état de santé. Son arrachage est prévu, avec une plantation compensatoire en charmille ou en if.



### **Elagage du Peuplier de la place**

Le peuplier nécessite une taille de rééquilibrage de sa couronne et un traitement des zones fragiles. Cette intervention a pour objectif d'assurer la sécurité tant pour la population que pour la pérennité de l'arbre.



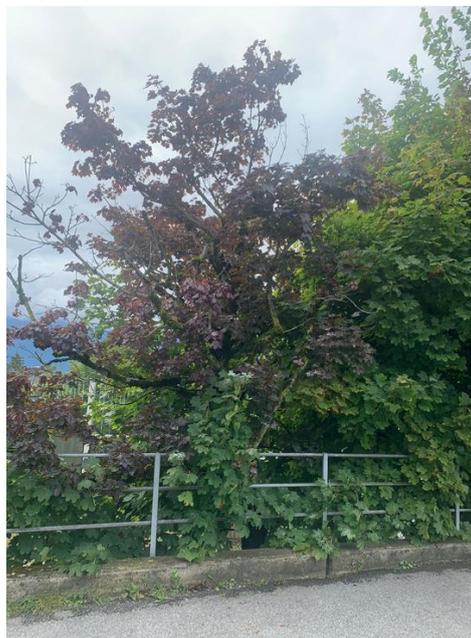
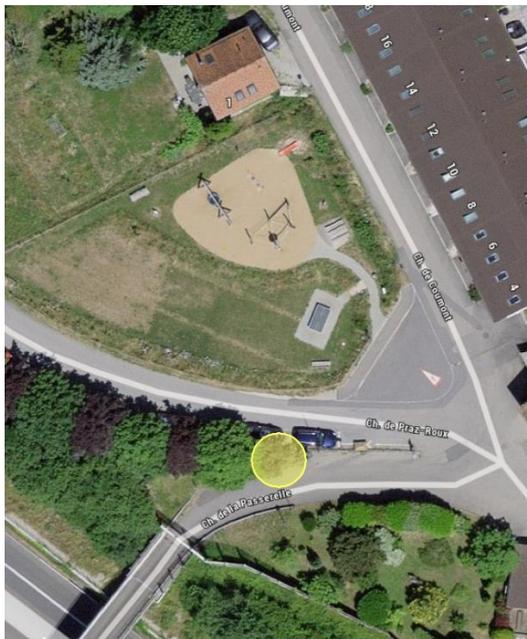
### **Abattage du prunus cerasifera Nigra de l'Ancien Collège**

Le prunus sis dans le jardin Ouest de l'Ancien Collège est atteint de phellinus tuberculosus, un champignon lignivore. Il sera abattu et une plantation compensatoire prévue.



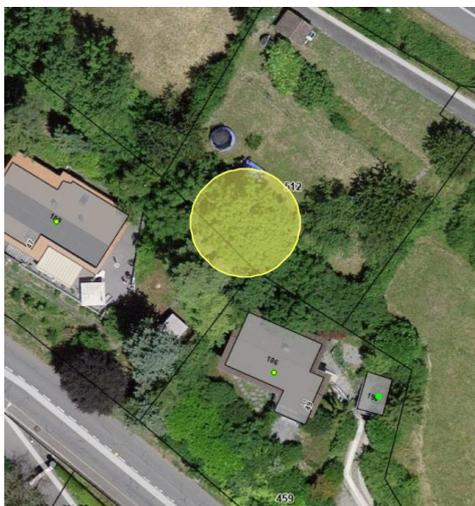
### Abattage d'un érable en bordure du chemin de Pra-Roud

Des dégâts ont été constatés sur les racines des érables, avec de la pourriture qui remonte dans le collet et le tronc. L'arbre situé à l'extrémité aval du chemin doit être abattu. Le tronc sera laissé sur place en guise d'hôtel à insectes.



### Taille du noyer de la parcelle communale 512

Le noyer situé sur la parcelle communale 512, au lieu-dit Pré-à-la-Blanche, empiète de plus en plus sur la propriété voisine. Une taille corrective s'impose afin de limiter cet empiètement.



### Coût des travaux

Les coûts se décomposent comme suit :

Détail	Coût
Remplacement de la haie du cimetière	CHF 17'000.-
Elagage du Peuplier	CHF 2'800.-
Abattage du prunus de l'Ancien Collège	CHF 4'600.-
Abattage de l'érable au chemin de Pra-Roud	CHF 400.-
Taille du noyer en bordure de la parcelle 512	CHF 1'400.-
Divers et imprévus	<b>CHF 1'800.-</b>
<b>Total TTC</b>	<b>CHF 28'000.-</b>

## Planning

En cas d'acceptation du présent préavis par votre Conseil, les travaux seront effectués à partir de cet automne, notamment pour le Peuplier et le noyer dont la taille doit être réalisée avant l'hiver afin de diminuer le risque de rupture de certaines branches devenant trop lourdes.

## Financement

Les travaux seront financés par le compte 440.314.50 et par reprise sur un fonds de réserve.

## CONCLUSIONS

Plaise dès lors au Conseil communal de prendre la décision suivante :

- vu le présent préavis municipal
- oui le rapport de la Commission chargée de l'étude de ce projet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

## LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

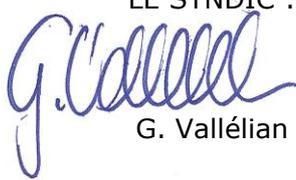
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 28'000.- TTC** pour l'entretien des espaces verts, arbres et haies du cimetière ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante, via compte 440.314.50 et par reprise sur un fonds de réserve.

---

Mme Laurette Ruchonnet, Municipale, se tient à disposition de la commission chargée de l'étude de cet objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC :  G. Vallélian

LA SECRETAIRE :  L. Negro-Chochard

